

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° DN483

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 21, insérer l'alinéa suivant :

« La France, puissance solidaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, s'assure de la création d'une force d'intervention des Nations unies en réponse aux catastrophes climatiques. Ce faisant, la France prend en compte le changement climatique comme facteur de bouleversement stratégique majeur. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'environnement stratégique est bouleversé par l'incertitude écologique. L'effondrement de la biodiversité, la raréfaction des ressources et le changement climatique modifient l'ordre des événements naturels auxquels nous nous sommes adaptés depuis des millénaires. La pandémie a montré l'absurdité du système qui l'a générée, puisque les zoonoses sont rendues plus fréquentes par la destruction des milieux d'habitat naturel des animaux et les élevages intensifs. Sans transformation des modes de production, d'échanges et de consommation, les conflits pour l'accès à l'eau, l'alimentation, l'énergie iront croissant. Comme ceux liés aux déplacements forcés de populations : l'ONU prévoit 250 millions de personnes déplacées à cause de phénomènes climatiques extrêmes d'ici 2050.

La communauté internationale doit répondre collectivement et sans attendre à ces enjeux. Ainsi, nous soutenons la création d'une Organisation mondiale de l'environnement, la mise en place au niveau de l'ONU d'une force d'intervention et de sécurité écologique. Cette dernière serait une sorte de détachement de casques bleus pour intervenir en cas de catastrophes naturelles.